Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 029-212901060-20260327-202611-DE

COMMUNE DE LANDRÉVARZEC

KUMUN LANDREVARZEG

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 MARS 2026

Nombre de membres :	
En exercice :	19
Présents :	19
Absents excusés :	0
Absent :	0
Procurations:	0

L'an deux mil vingt-six, le vingt sept mars, à vingt heures, le Conseil municipal, de Landrévarzec, régulièrement convoqué le 23 mars, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Paul BOEDEC, Maire.

Présents :
Paul BOËDEC, Morgane COLLEOC, Stéphane RIOU, Dominique COLLOCH, Sébastien CORBEL, Aurélie BODENNEC, Isabelle BONNEFOY, Anne BOURDON, Laura CLEC'H, Gwendal HERVE, Louis KERNALEGUEN, Myriam LE BERRE, Gaëtan LE DU, Margaux LE GRAND, Stéphane LE PAGE, Gwénolé LE SOLLIEC, Michel RANNOU, Éric REYX, Élodie SCHULTZ.

Absents excusés :

Absent :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance :
Morgane COLLEOC.

DÉLIBÉRATION N° 2026-11 : REPRÉSENTATION AU CCAS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que le nombre d'administrateurs soit, outre le Président, de sept membres du Conseil municipal élus du CCAS et donc d'autant d'administrateurs nommés.

Il propose de désigner les représentants au CCAS comme suit :

Paul BOËDEC, Président

Membres du Conseil municipal	Non Membres du Conseil municipal
- Morgane COLLEOC (Vice-Présidente)	- Yvonne AUTRET
- Stéphane RIOU	- Jean-Simon ITARRE (MSA)
- Sébastien CORBEL	- Stéphanie KERGOURLAY
- Gaëtan LE DU	- Germaine LAMANDE
- Stéphane LE PAGE	- Damien LAMOTTE
- Gwénolé LE SOLLIEC	- Gilbert LE SOLLIEC (Secours Catholique)
- Élodie SCHULTZ	- Manon SOUTREL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve ces désignations.

VOTE			
Votants : 19	Pour : 19	Abstention : 0	Contre : 0

Pour copie conforme
Le Maire,
Paul BOËDEC



Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 029-212901060-20260327-202611-DE